

Les alternances de palatales en francoprovençal d'après le patois de Chambost-Allières (Rhône)

Autor(en): **Vurpas-Gaillard, A.-M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **30 (1966)**

Heft 119-120

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399386>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES ALTERNANCES DE PALATALES EN FRANCOPROVENÇAL D'APRÈS LE PATOIS DE CHAMBOST-ALLIÈRES (RHÔNE)

On se souvient que A. Duraffour, dans ses *Phénomènes généraux d'évolution phonétique dans les dialectes francoprovençaux*¹, avait consacré le dernier chapitre de ce livre si dense à un problème délicat, celui des alternances de palatales : « Il faut, disait-il, mettre en lumière un certain nombre d'alternances générales qui sont frappantes dans le système des palatalisations consonantiques, tant du côté français que du côté suisse ». C'est, en effet, dans tout le territoire francoprovençal, et plus spécialement dans la Bresse et le Bugey, que A. Duraffour avait observé ces alternances dans la palatalisation des consonnes, en même temps qu'il les retrouvait dans les matériaux dont il disposait à cette époque, tels que l'*ALF* et les *Tableaux phonétiques des patois suisses romands*. Il nous présente ainsi successivement plusieurs cas d'alternances, dont le second, qui nous intéressera ici particulièrement, lui paraît « très important », « celui sur lequel Gilliéron, dans sa monographie sur Vionnaz, p. 53, a, partiellement, attiré l'attention, mais dont les difficultés, signalées par lui, ont jusqu'à présent défié les commentateurs » (p. 250).

De quelle alternance s'agit-il ? A. Duraffour nous explique qu'elle se trouve dans les verbes terminés par *-i* en patois (de palatale + *-are* ou *-ire*), dans la forme de l'infinitif d'une part, et dans celle du participe passé d'autre part. Ainsi, dans des verbes tels que *collocâre* ou *manducâre*, où les syllabes *-ka-* ou *-ga-* sont en position intérieure appuyée, *k* ou *g* ont abouti, en se palatalisant, à des consonnes différentes à l'infinitif et au participe passé. On a :

à l'infinitif $k > ts$ ou $g > dz$
au participe passé $k > tʃ$ ou $g > dʒ$.

1. Grenoble, 1932.

C'est ce qu'il avait observé dans un parler comme celui de Lompnas (Ain) où il avait noté :

infinitif : *miʒie*; participe passé *miɖyǎ*
kuʒie — — *kutyǎ*.

Des parlers voisins de ce village du Bugey présentent la même alternance : c'est non seulement dans l'Ain et le nord de l'Isère, mais aussi dans les deux Savoies et jusque dans le Valais que A. Duraffour a relevé le même phénomène (p. 250) :

« La même alternance de consonnes se retrouve non seulement dans le village voisin d'Innimont, qui domine la dépression de Belley, mais dans cette plaine jusqu'à Brégnier-Cordon, Izieu, Murs (Ain), rive droite du Rhône, — à l'exclusion de Saint-Didier-d'Aoste, rive gauche (Isère) — et au-delà du fleuve, dans le Petit-Bugey, à La Balme. Cette alternance, presque invariablement répétée, est frappante dans les relevés de l'ALF en de très nombreux points de la région qui prolonge celle-là, dans l'Isère et dans les deux Savoies : cf., entre autres, les cartes « coucher, -ée », 329 et 1519; et surtout « charger, -é, -ée, -és », 239, 1494, 240. Elle a dû se prolonger au-delà de la Savoie, en Bas-Valais. Pour manducare, -atu, les tabl. phon. notent à 17 (Saint-Gingolph) d'une part *dʒi* (avec *d* à peine sensible), d'autre part *dya*. [...] A l'ouest du point initial de mon enquête, j'ai rencontré l'alternance dans un noyau de villages dombistes : Saint-Trivier-sur-Moignans, Savigneux, Ambérieux-en-Dombes qui ont *s-ty* (*ʒ-dy*), Misérieux et Ars (*s-ty*, *ʒ-dy*). »

Pour plusieurs des localités qui sont ainsi mentionnées par A. Duraffour, il m'a été possible, grâce aux nombreuses fiches manuscrites qu'il a laissées (et que j'ai pu consulter à l'Institut de Linguistique romane de Lyon, où elles sont sur le point d'être éditées sous forme de glossaire) de retrouver quelques-unes des formes du verbe « coucher ». C'est ainsi que l'on a :

à Innimond (Ain) : *kuʒie*, p. passé *kutyǎ*
à Cleysieu (Ain) : *id.* — *id.*
à Vertrieu (Isère) : *kuʒie* — *kutyǎ*
à Chignin (Savoie) : *kítʃé* — *kityǎ*.

Quant à l'ALF, voici les alternances que nous pouvons y relever dans les cartes « coucher, -é » et « charger, -é » :

à La Biolle (Savoie) 933 : *kúʃi*, p. passé *kútyǎ*
à Pringy (Haute-Savoie) 945 : *kúʃi* — *kútyǎ*

à Saint-Pierre-de-Rumilly (Haute-Savoie) 946 : *šärzĩ*, p. passé *šärdyà*
à Vevey (Suisse) 959 : *tsèrdzi* — *tsèrdyà*.

Mais on ne trouve pas cette alternance partout sous cette forme bien claire. Certaines localités de la même région ont à l'infinitif et au participe passé le traitement normal $\kappa + a > ts$ ou ς . Ainsi A. Duraffour a remarqué que « à l'infinitif et au participe passé, Vaux ne connaît que les interdentes ς et ζ », traitement normal de $\kappa + a$ dans ce parler du Bugey. En revanche, certains patois ont le consonantisme $-ty$ à la fois à l'infinitif et au participe passé, alors que le consonantisme normal serait ts : « A Vionnaz, Gilliéron, p. 70, écrit *ty* et *dy* à l'infinitif et dans des dérivés, p. 129 *dy* également au participe, très distincts de $ts < c(a)$ à la finale et à la protonique ». D'où, conclut A. Duraffour, « nous comprenons bien vite que Vionnaz a généralisé le consonantisme du part. passé [...], de même Vaux a dû généraliser le consonantisme de l'infinitif » (p. 251). Cette généralisation serait donc un effet de l'analogie.

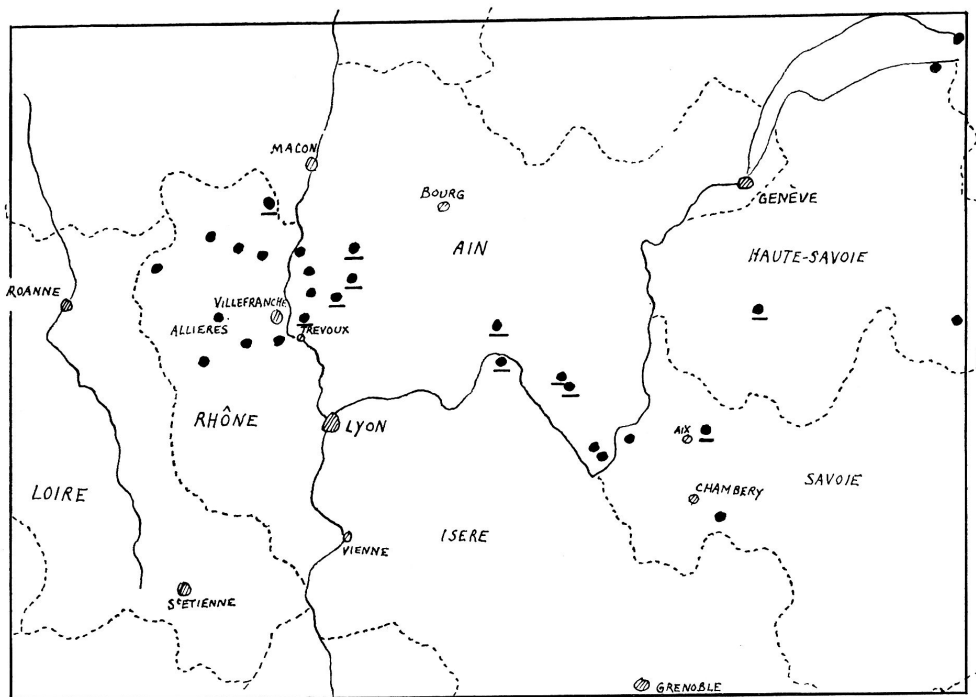
En effet, il ajoute plus loin : « Si Villeneuve, Chaneins, Montceaux, Montmerle, Messimy ont, à l'infinitif comme au participe passé, *ty* et *dy*, c'est-à-dire l'état de Saint-Lager (ALF 914) et des pays de Beaujolais et de l'Azergues que j'ai parcourus, nous devons considérer le consonantisme de l'infinitif comme une extension de celui du participe passé et des dérivés suffixaux. »

Là encore, le fichier de A. Duraffour nous a gardé les formes sur lesquelles reposent ces observations :

à Villeneuve-Agnereins (Ain)	: <i>kutyé</i> , p. passé <i>kutyǎ</i>
à Montceaux (Ain)	: <i>kutyé</i> — <i>kutyà</i>
à Saint-Lager (Rhône) ALF 914	: <i>kutyé</i> — <i>kutyà</i> .

Et nous pouvons compléter ces observations en consultant les cartes 938 (coucher), 939-40 (couché -és, -ée, -ées) de l'*Ally*. Nous y retrouverons dans la moitié nord du département du Rhône, c'est-à-dire dans ces pays du Beaujolais et de l'Azergues mentionnés par A. Duraffour, le consonantisme ty :

à 17	<i>kutyé</i> , p. passé <i>kutyé -é</i>
à 18, 27	<i>kutyé</i> — <i>kutyà -é</i>
à 19, 29, 30, 31	<i>kutŷé</i> — <i>kutŷé -á</i>
à 20	<i>kutŷǎ</i> — <i>kutŷǎ -é</i>
à 26	<i>kutyá</i> — <i>kutyé -á</i> .



- Localités où est conservée l'alternance de *ts/ty* dans les formes du verbe 'coucher', d'après l'*ALF*, l'*ALLY* et le fichier d'A. Duraffour.
- Localités où le verbe 'coucher' présente des formes en *ty*, d'après les mêmes documents.

Deux points seulement, 10 et 28, offrent une alternance entre l'infinitif et le participe passé :

à 10 *kut^yéé*, p. passé, *kutyó*
 à 28 *kutši* — *kutyá*.

Ces deux points sont proches de la Saône et de la Bresse. On se souvient que A. Duraffour a également relevé de nombreuses alternances dans « un noyau de villages dombistes » de cette région. Il n'est donc pas étonnant que nos deux localités présentent cette même alternance, tandis que, plus à l'ouest, tous les autres points ont généralisé un seul consonantisme, celui du participe passé, et ont ainsi « l'état de Saint-Lager ».

En reportant sur une carte tous les points dont nous venons de relever les formes « coucher » et « couché », soit d'après les fiches de A. Duraffour, soit d'après l'*ALF*, soit d'après l'*ALLY*, ceux qui offrent une alternance de palatale et ceux qui, par leur consonantisme *ty*, laissent supposer une ancienne alternance effacée par l'analogie, nous pouvons voir l'extension de ce phénomène dans tout l'est du francoprovençal.

Si l'extension géographique nous montre l'importance de ce fait, elle ne permet pas de l'analyser en détail. Or il se trouve que j'avais étudié moi-même, pour le diplôme d'Études supérieures, le patois d'un village de la vallée d'Azergues, Chambost-Allières (Rhône), pays de ma famille paternelle. Cette étude servit ensuite de point de départ à mes enquêtes pour l'*ALLY* (dont Allières est le point 27) dans le Beaujolais et la vallée d'Azergues. C'est pourquoi, après avoir rappelé les faits dont A. Duraffour, en quelques pages trop brèves, nous donne à la fois l'observation et la synthèse, je voudrais aujourd'hui essayer d'éclairer d'un jour nouveau ce problème des alternances de palatales, en exposant l'état de la palatalisation de *k*, *g* devant -*a* dans le patois de Chambost-Allières.

Cette palatalisation aboutissant à des stades différents suivant la position des syllabes *ka* et *ga* dans le mot, il faut distinguer deux cas :

1. à l'initiale et à la finale de mot, la palatalisation de *k*, *g* devant -*a* a abouti, comme généralement en francoprovençal, aux affriquées -*ts* et -*dʒ* :

$k + a > ts$, $g + a > dʒ$

C'est ainsi que l'on a à l'initiale :

cáttu > *tsà*

cárru > *tsàr*

*cássanu > *tsón*

caseária > *tsózir* « cage à fromages »

capitále > *tsàtè* « cheptel », etc.

et à la finale :

clócca > *çlòts*

fúrca > *fòrts*

vácca > *vàts*, etc.

2. En position intérieure appuyée, où normalement on attendrait le même état, la palatalisation aboutit à des consonnes variées :

a) le plus souvent, elle est arrêtée au stade de la dentale palatale *ty* ou *dy*. On a par exemple :

collocáre > *kutyé*, p. passé *kutyá*

siccáre > *sètyé* « sécher »

*joccáre > *dzætyé* « se percher » (en parlant des poules)

*ferricáre > *fàrdyé* « rechausser le soc de la charrue »

rumigáre > *rwèdyé* « ruminer »

nidicáta > *nitya* « la nichée »

virgáta > *vàrdya* « la verge »

beccáta > *bètya* « la becquée »

*gurgáta > *gòrdya* « la gorgée »

*soccáta > *éétya* « l'aire »

cloccáriu > *çlòtyá* « le clocher »

berbicáriu > *bàrdyé* « le berger ».

b) Mais cette règle n'est pas absolue, puisque, à côté de ces mots, on en trouve d'autres, plus rares, qui présentent un début d'affrication :

Ainsi :

manducáre > *mèdzyé*

*rodicáre > *rudzyé*.

c) Enfin, on trouve l'affrication complète dans quelques verbes comme :

nivicáre > *nédzyé*

muccáre > *mòtsyé*,

et dans de nombreux substantifs avec le suffixe -ÀRIU > *i* ou -ARIA > -IR.

jocçáriu > *džətsi* > « le perchoir des poules »

vercária > *vərtsir* « la verchère »

filicária > *fudzir* « la fougère »

berbicária > *bərdzir* « la bergère », etc.

Un mot comme « berger » témoigne l'hésitation du patoisant : il est soit *bərdyé*, soit *bərdzi*.

Aujourd'hui, ce même patoisant, quand il traduit la terminaison française -*cher* ou -*ger* opte toujours pour -*tsi*, ou -*dzi*. On a :

bulədzi « le boulanger »

plātsi « le plancher », etc.

Il y a donc, dans le cas de cette position intérieure, plusieurs états de la palatalisation. Cette complexité prouve sans doute que la situation est encore en pleine évolution. Cependant, deux remarques paraissent s'imposer.

1° L'état actuel de la consonne palatalisée semble dépendre en partie du timbre de la voyelle subséquente. On pourrait, en effet, faire le tableau suivant :

— devant -*a*, *κ*, *G* palatalisés sont toujours -*ty*, *ɟy* : on a toujours *tya* ou *ɟya*

— devant -*é*, *κ*, *G* palatalisés sont *ty*, *ɟy*
ou *t^sy*, *ɟ^χy*
ou *t^sy*, *dʒy*

on a *t^syé* ou *t^syé* ou *t^syé*

— devant -*i*, *κ*, *G* palatalisés sont toujours *ts*, *dʒ* :
on a *tsi*, *dʒi*.

Un exemple pourrait illustrer ce tableau : le mot « la rangée » est au singulier *rətya* et au pluriel *rətyé*. Il est donc évident qu'il nous faudra parler de l'influence de la voyelle subséquente sur le degré de la palatalisation de *κ* : le timbre -*a* semble maintenir le stade de la dentale palatale et « bloquer » la palatalisation ; avec -*é*, plus dental que -*a*, on a un début d'affrication, si l'on suppose que les *ty* et *ɟy* des infinitifs sont sans doute analogiques des participes passés ; enfin, avec -*i*, très dental, on a toujours l'affrication complète.

2° Tous les mots de la première série d'exemples où $\kappa > ty$, sont des verbes, à l'infinitif ou au participe passé (substantivés ou non), sauf deux mots issus de *berbicáriu* et de *cloccáriu*, qui se terminent par le suffixe *-áriu*. Ceux de la seconde série sont également des verbes, ainsi que *nédzyé* et *mòtsyé*, qui ont pu être influencés par les formes françaises. En revanche, les autres exemples, qui ont l'affriquée *-ts*, sont tous des substantifs. Il semble donc que ce sont les formes verbales, infinitifs en *-yé* et participes passés en *-ya*, qui ont maintenu le stade de la dentale palatale *ty*. Les exceptions telles que les représentants de *cloccáriu* et de *berbicáriu* sont sans doute le résultat de l'analogie : *bàrdyé* peut être influencé à la fois par un mot comme *fàrdyé* et par le français *berger* ; de même *êlòtya*, dans lequel le suffixe *-áriu* devient *-ya*¹, a une terminaison tout à fait semblable à celle de *kuṭva*.

Ces remarques, en nous permettant de clarifier un peu le désordre apparent de la palatalisation de $\kappa + a$ en position intérieure à Allières, nous ramènent donc au problème des alternances de palatales tel que A. Duraffour l'avait posé : il y a, à Allières, un consonantisme normal *-ts* à l'initiale et à la finale ; en revanche, on trouve dans les verbes en position intérieure, le consonantisme *-ty*, malgré une tendance moderne vers l'affrication due à l'influence de la voyelle subséquente et à l'analogie avec le français.

Le problème est donc clair : pourquoi la palatalisation de $\kappa + a$, qui date du moyen âge, n'a-t-elle pas abouti partout à l'affrication, puisque cette évolution était normale dans ce parler ? pourquoi apparaît-elle « bloquée » à ce stade de la dentale palatale en position intérieure ? enfin, pourquoi cet arrêt n'existe-t-il que dans les verbes, infinitifs et participes passés ?

1. Le suffixe *-áriu* semble avoir eu à Allières, une double évolution. Il a abouti soit à *-i*, soit à *-ya*. Ainsi, dans les noms d'arbres fruitiers, on trouve *pètya* « pêcher », *pèlò-éya* « prunelier », *sèriⁱya* « cerisier », *néya* (parfois *néyàr*) « noyer », à côté de *pòmi* « pommier », *pòrni* « prunier », *sàrdi* « cerisier sauvage ». Le patoisant, embarrassé, traduit le mot français *bénitier* tantôt par *bènàti*, tantôt par *bènàtya*.

Le féminin *-ària* étant toujours *-ir*, on peut se demander si ce n'est pas la forme féminine qui a influencé celle du masculin. Aujourd'hui, en effet, *-áriu* devient toujours *-i*.

On retrouve cette double évolution du suffixe *-áriu* sur les cartes 906 (clocher) et 353 (perchoir des poules) de l'ALLy, et on peut y vérifier la remarque faite à Allières sur l'influence de la voyelle subséquente dans la palatalisation de κ . On a :

êyòt^vyé à 20, *êlòtya* à 27 et 30, *êyòt^veyà* à 31, *êyòtsyé* à 17, *êyòtsi* partout ailleurs ; et *dèl^tyé* à 17, *dèl^tyó* à 18, *dzèl^tyé* à 19, *dzèl^tsyé* à 20, *dzèl^tsi* ailleurs.

A. Duraffour, en phonéticien qu'il était, avait cherché une explication de cette anomalie dans le mécanisme articuloire : « Le degré maximum de palatalisation, dit-il, est atteint au participe passé : dans ce cas le mouvement s'est « calé », il y a eu accommodation des deux éléments consonantique et semi-consonantique qui ont conservé leur individualité. A l'infinitif au contraire est née une affriquée qui, évoluant en union intime avec l'élément semi-consonantique ou semi-vocalique palatal, a abouti ... à l'interdentale » (p. 251-252). Nous avons bien remarqué à Allières que le timbre, ou plutôt le point d'articulation de la voyelle subséquente, pouvait avoir eu et avait encore actuellement une influence sur le degré de palatalisation de *κ* : il n'est pas douteux que *-tya* se maintient actuellement plus facilement que *-tyé*, dont nous avons noté l'instabilité. D'ailleurs nous savons que ce *-tyé* n'est lui-même peut-être qu'analogique de *-tya*, si c'est bien, comme le dit A. Duraffour, l'analogie avec le participe passé en *-tya* qui a maintenu ou créé, le *-tyé*. Ici nous rejoignons l'avis de M. G. Straka qui écrit¹ : « La voyelle *a*, moins palatalisante, qui a agi tout naturellement assez tard et seulement dans la Romania du Nord-Ouest, a moins avancé le lieu d'articulation du *k* que les voyelles *é* et *i* qui agissent plus vite et ont une action palatalisante plus forte. » Ainsi nous comprenons que : palatale + ARE > *yé* ou *i*

et : palatale + ATU, ATA > *ya*

ait pu amener une alternance entre l'infinitif et le participe passé. Cette alternance a certainement une origine d'ordre phonétique : le mouvement de palatalisation qui continue encore aujourd'hui à faire évoluer *ty* vers *ts* obéit à la même loi.

Mais cette explication nous paraît insuffisante. En effet, de toutes façons l'évolution de *κ*, *g* + *a* est assez ancienne pour avoir eu le temps d'arriver partout au stade de l'affriquée, même si elle a été « retardée » par l'influence de la voyelle subséquente. C'est ce qui s'est passé en français où elle a abouti partout à la fricative prépalatale. Et enfin, pourquoi cet « arrêt » n'aurait-il eu lieu que dans la seule position intérieure, et seulement dans les verbes au participe passé ? Il faut bien penser qu'une autre cause que la phonétique a dû jouer pour maintenir ce *-ty*. Et c'est sans doute dans le fait même de l'alternance : infinitif/participe passé =

1. G. Straka, « Naissance et disparition des consonnes palatales dans l'évolution du latin au français », dans *Travaux de Linguistique et de Littérature*, t. III, p. 143, Strasbourg, 1965.

ts/ty, qu'il faut chercher cette explication. En effet cette alternance, dont nous avons vu l'origine phonétique, a dû créer un système morphologique qui a maintenu le stade *-ty* contre les tendances de la phonétique. L'exemple du français nous prouve qu'un système morphologique est friand d'alternances consonantiques, et le fait que ce stade *-ty*, *-dy* ne soit jamais conservé ni à l'initiale ni à la finale, et que cette alternance ne soit vivante que dans les verbes, nous montre bien qu'il n'a été maintenu que par la morphologie. C'est en se grammaticalisant que le mouvement de palatalisation s'est « bloqué » ou « calé » selon l'expression de A. Duraffour. L'analogie a pu jouer ensuite dans un sens ou dans l'autre pour effacer cette alternance : on a eu le *-ts* de l'infinitif partout, ou au contraire, le *-ty* du participe passé à l'infinitif, comme à Allières. Dans ce dernier cas, ce *ty* perdant sa valeur morphologique, a pu être senti comme faisant partie d'une terminaison : *-tya* ou *-tyé* = *-cher* français, et apparaître aussi dans des substantifs.

Ainsi pourrait s'expliquer le maintien du stade *-ty* dans les verbes, malgré le mouvement de palatalisation qui n'a cessé d'agir sur nos parlers et qui, aujourd'hui encore, continue à tout niveler. Tandis que dans notre vallée d'Azergues, où le patois perd de plus en plus sa personnalité linguistique, il apparaît comme le survivant d'une alternance disparue, il garde encore toute sa valeur morphologique dans des régions plus conservatrices comme la Bresse et le Bugey. Précieux témoin d'un besoin de structure, si puissant dans nos parlers qu'il a pu braver les lois de la phonétique, cette alternance de palatales est aussi la preuve de la communauté linguistique qui a existé dans tout le francoprovençal.

A.-M. VURPAS-GAILLARD.